

**115<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation Internationale  
pour les Migrations**

**Déclaration Générale prononcée par le Cameroun**

**Genève, 26-28 novembre 2024**

**Monsieur le Président ;**

**Madame le Directeur Général ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs ;**

Mon pays souscrit pleinement à la déclaration formulée par le groupe africain.

Je voudrais au nom de mon Gouvernement et en mon nom, féliciter Madame la Présidente, pour la parfaite conduite des présents travaux.

Je tiens également à remercier Madame le Directeur Général pour les clarifications apportées aux différentes préoccupations émises jusqu'ici, et son engagement à faire de notre Organisation, un véritable instrument pour une migration sûre et régulière en faveur du développement.

Notre contribution s'inscrit en droite ligne des défis résumés sous le thème en discussion « **Voies de migration régulières : appel mondial à l'action** ».

**Monsieur le Président,**

Dans un contexte international marqué par des défis démographiques, économiques, sécuritaires et climatiques, l'accessibilité aux voies de migration régulières se présente comme une solution déterminante pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, consacré par l'Agenda 2030. Cette initiative nécessite de repenser et d'adapter nos politiques migratoires pour qu'elles deviennent des outils permettant d'adresser des défis communs, dans une perspective de co-développement, de coresponsabilité, avec une prise en compte conséquente des droits des migrants.

Malheureusement, les voies légales existantes demeurent souvent sélectives et élitistes, laissant de côté une large frange de nos populations, qui se trouvent alors exposées aux réseaux de trafiquants. Les images récurrentes de naufrages en mer, de traversées de désert, ou encore l'existence de réseaux de traite des êtres humains, nous rappellent l'urgence d'agir ensemble pour sauver des vies et garantir que personne ne soit laissé pour compte. Un tel engagement exige la mise en place des stratégies nouvelles, des procédures de circulation plus accessibles et des titres de séjour mieux adaptés.

**Monsieur le Président,**

Le Cameroun, pays d'immigration et d'émigration demeure soucieux des droits des migrants et, est fondamentalement attaché à la dignité de ceux-ci. Avec un nombre de migrants de plus en plus croissant, le Cameroun, pays signataire du protocole de libre circulation en zone CEMAC et l'un des 54 États ayant adhéré à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, et participe activement aux solutions régionales. De plus, notre engagement dans le Programme conjoint de l'Union Africaine sur les migrations de main-d'œuvre, démontre notre volonté de répondre aux défis sus indiqués à l'instar des pénuries de compétences et le chômage élevé des jeunes.

Dans un cadre plus global, l'adoption du Pacte Mondial pour les Migrations et des forums internationaux, favorisent des coopérations qui rendent les voies régulières de migration plus favorables.

Cependant, des obstacles demeurent s'agissant de la mise en œuvre effective par les États des engagements pris. C'est dans ce sens que l'OIM pourrait orienter son action pour répondre aux impacts des crises structurelles et autres changements climatiques, pour promouvoir des routes de migration plus favorables, et valoriser les compétences des migrants.

**Monsieur le Président,**

Il convient de souligner l'importance d'une approche plus inclusive dans le traitement des questions migratoires. Même les populations les plus vulnérables, telles que les personnes déplacées internes, qui disposent d'une expertise recherchée, n'attendent que des opportunités pour contribuer au développement des communautés d'accueil et d'origine. Mon pays appelle donc, à leur inclusion, dans les voies régulières de migration, comme solution durable, afin d'assurer leur stabilité socio-économique tout en valorisant leur potentiel.

Le partenariat avec le secteur privé est également essentiel, et nous encourageons l'OIM à renforcer ces partenariats pour multiplier les opportunités inclusives.

Enfin, le Cameroun salue l'intégration de ces préoccupations dans le plan stratégique 2025-2028 de l'OIM, et nous appelons à des efforts soutenus pour combler les disparités démographiques, répondre aux transitions écologiques, et atténuer les effets pluriels des crises mondiales.

**Je vous remercie pour votre aimable attention. /-**